



Le Carnet de Prélèvement Universel :

un atout gagnant pour une chasse moderne et durable

La Fédération nationale des chasseurs (FNC), dans le cadre de ses missions de service public, progresse encore dans la voie de la gestion et de la connaissance de la faune sauvage. Elle lance cette année un nouvel outil, le Carnet de Prélèvement Universel. Une action pilote qui intéresse déjà nos voisins européens.



La gestion des espèces gibier est l'une des missions majeures des fédérations de chasseurs (FDC-FRC-FNC). Pour améliorer cette gestion, il faut posséder des informations (données) diverses et variées, autant sur la biologie des espèces, que sur l'environnement socio-économique qui peuvent interférer sur le statut de conservation des espèces gibier. Parmi ces informations, il apparaît incontournable d'évaluer le plus précisément possible les tableaux de chasse de chaque espèce et ceci annuellement. En effet, toute gestion efficace d'un capital passe par la connaissance des "dépenses".

Ce programme de collecte des tableaux de chasse doit être replacé dans un contexte scientifique global qui dépasse les seuls chasseurs français. En 2005, la FNC, se basant sur un rapport d'expert, faisait une analyse

critique des méthodologies permettant d'évaluer le statut de conservation des espèces, notamment oiseaux. Afin d'améliorer ces méthodes et surtout d'y adapter les mesures de gestion qui en découlent, l'amélioration de la connaissance de toutes les mortalités, y compris celles induites par la chasse, doit être encouragée.

Consciente de l'enjeu scientifique de la démarche, la FNC a pu acquérir une expérience intéressante avec la récolte des prélèvements de chasse de nuit à la hutte qui ne pose aujourd'hui plus aucune difficulté tant technique que sociologique ! Elle est désormais prête à assumer le lancement de ce qui sera l'une des plus importantes bases de données Française avec des informations sur plus de 80 espèces gibiers (prélèvements, effort de chasse, répartition géographique des espèces,

etc.), un réseau de collecte potentiel de 1 300 000 chasseurs et tout ceci géré informatiquement par lecture optique et saisie Internet ! Les chasseurs français contribueront ainsi à mieux connaître les espèces qu'ils exploitent et mettront à disposition leur travail afin d'alimenter le débat scientifique. Cela aura pour effet d'encourager une gestion raisonnée mais pragmatique et de consolider l'approche de "Chasse durable" chère à la Commission Européenne.

Consciente de l'importance de l'enjeu, la Fédération nationale des chasseurs a mis au point un carnet de prélèvement qui répond à toutes les attentes, baptisé de ce fait "Carnet de prélèvement universel" (CPU).

Les expériences

Ce n'est pas la première fois que le monde de la chasse s'intéresse aux collectes des prélèvements et le groupe de travail CPU a pu bénéficier des précédentes initiatives.

En 2004, la FNC a instauré le **carnet de hutte**, pour répondre à la loi chasse de juillet 2000. Ce carnet, en place depuis deux saisons dans les 27 départements concernés par la chasse de nuit, permet d'appréhender les prélèvements réalisés dans les 15.000 installations agréées pour la chasse de nuit. Il s'avère d'ores et déjà un gisement de données particulièrement précieux.

Les **enquêtes départementales** (carnet de prélèvement avec PMA) menées par les fédérations sont également intéressantes mais elles ne concernent généralement qu'une seule espèce (exemple : la bécasse) et les carnets tous différents font qu'ils ne sont pas généralisables.

Le **plan de chasse grand gibier**, instauré il y a 30 ans est un outil qui a fait ses preuves. Cependant, il ne concerne que les cervidés – pas les sangliers, ou peu. Par ailleurs, concernant le chevreuil, les bracelets de plan de chasse non utilisés ne sont pas toujours renvoyés par les chasseurs, ce qui induit une marge d'erreur dans le calcul du prélèvement réel.

Le **carnet "petit gibier de montagne"**, créé en 1998 à l'initiative de l'Association nationale des chasseurs de montagne, actuellement géré par l'Observatoire des galliformes de montagne, répond de façon satisfaisante aux attentes concernant ces espèces à faibles prélèvements.



Jusqu'à présent, la seule donnée nationale dont nous disposions était l'enquête prélèvement, menée conjointement par l'Office national de la Chasse et de la faune sauvage et la Fédération nationale des chasseurs, basée sur le système de l'échantillonnage : un formulaire est transmis à un certain nombre de chasseurs, tirés au sort. Cette enquête, validée de façon scientifique, présente néanmoins des lacunes.

- Dans sa périodicité : deux enquêtes en 20 ans (saisons 1984/85 et 1998/99) sont insuffisantes et trop espacées dans le temps.
- L'échantillonnage n'est pas forcément représentatif ; il trouve ses limites pour les espèces à faibles prélèvements (exemple : limicoles).
- Son coût de traitement est très élevé.
- Dans le détail : absence parfois de distinction des espèces mais seulement indication de la famille. Exemple : les grives sont reprises dans leur globalité, sans distinguer grive mauvis, grive litorne, grive musicienne, grive draine.



Le CPU est l'aboutissement des travaux menés depuis des années par les chasseurs.